

La Bulgarie dans la zone euro

Nouveaux horizons économiques et juridiques pour les entreprises françaises et bulgares

Date et horaires : le 30 janvier 2026 de 13 heures 30 à 18 heures et cocktail / networking en suivant

Lieu : Hôtel de Ville de Bordeaux

Objectif :

- Communication sur les possibles investissements croisés par les entreprises françaises et bulgares tant au niveau national qu'au niveau régional (i.e. Bordeaux et Sofia) et leur facilitation depuis l'entrée de la Bulgarie dans la zone euro ;
- Ambition de création d'une dynamique pour favoriser les échanges économiques, juridiques et culturels ;
- Communication sur les spécificités du Barreau de Bordeaux et ses Instituts.

Partenaires et organisateurs de l'évènement :

- Barreau de Bordeaux (Institut des Avocats Bilingues) ;
- Mairie de Bordeaux ;
- Ambassade de la République de Bulgarie en France ;
- Chambre de Commerce et de l'Industrie Franco-Bulgare (CCIFB) ;
- CCI Gironde et Internationale ;
- Invest in Bordeaux.

Intervenants :

- M. le Bâtonnier du Barreau de Bordeaux ;
- Mme l'Ambassadrice de la République de Bulgarie en France ;
- M. le Maire de Bordeaux ou un représentant de son cabinet ;
- Mme la Directrice de la CCIFB ;

- Instituts du Barreau de Bordeaux (Institut des avocats bilingues, Institut du droit des affaires, Institut du droit du vin, Institut du droit de la construction, Institut du droit européen) ;
- Monsieur Ronan LE GOFF, consul honoraire de la République de Bulgarie à Toulouse ;
- Conseillers économiques de l'Ambassade de Bulgarie en France ;
- CCI Gironde et CCI Internationale ;
- Représentant de l'Agence des investissements en Bulgarie ;
- Représentant de l'Agence Zones Industrielles en Bulgarie ;
- Représentants des Ministères du Tourisme et de l'Agriculture en Bulgarie ;
- D'autres participants sont à confirmer.

Le Ministre de l'Économie et son cabinet sont conviés à l'évènement.

Résumé rapide de l'évènement

13h00 – Mise en place de l'accueil Café

13h30 – Accueil des participants et des invités

14h00 – Propos introductifs

17h30 - Propos conclusifs / Intervenant à déterminer

18h00 – Networking et temps de convivialité (Stands des différentes enseignes et institutions, Barreau de BORDEAUX, CCI, CCIFB, ...)

Résumé détaillé

Organisation de l'évènement :

13h00 – Mise en place de l'accueil café

13h30 – Accueil des participants

14h00 – Propos introductifs

- **Monsieur le Bâtonnier du Barreau de Bordeaux :** Barreau tourné vers l'International et présentation du modèle du Barreau duquel émanent plusieurs instituts dont, l'IAB, IDABB, Institut du droit de la construction, du droit du vin, du droit européen, ...

- **Monsieur le Maire de Bordeaux** : une ville ouverte aux entreprises européennes et présentation des Rencontres européennes.
- **Madame l'Ambassadrice Radka BALABANOVA** : le parcours de la Bulgarie entre son intégration au sein de l'Union européenne en 2007, son intégration au Marché du Travail Européen au 1er janvier 2014, son intégration dans l'espace Schengen au 31 mars 2024, pour terminer avec son intégration dans la zone euros au 1er janvier 2026 ;
- **Monsieur Ronan LE GOFF** : la présence bulgare dans le Grand Ouest français.

14h45 – Début de la conférence

Fil rouge de la conférence (2h30) : Comment et pourquoi l'adoption de la monnaie unique par la Bulgarie au 1er janvier 2026 permettra l'accroissement des échanges économiques entre la France et la Bulgarie ?

Modérateur : Me Vassilka CLIQUET (Avocat au barreau de Bordeaux et membre du bureau de l'IAB)

1/ Les entreprises françaises en Bulgarie : état des lieux et dynamiques (30mins)

Objectif : montrer la présence économique française et l'impact attendu / impact du passage à l'euro et confiance accrue des investisseurs

1.1. Intervention de Mme Vessela TODOROVA-MOSETIG : état des lieux des entreprises françaises présentes en Bulgarie et les raisons de leurs investissements.

Le modérateur introduit son intervention en rappelant que les règles au sein de l'Union européenne sont unifiées, la Bulgarie est déjà concernée par les règles en droit fiscal et social européen notamment.

1.2. Intervention de Mme Roumiana TCHEKOV (conseiller économique à l'ambassade bulgare à Paris) : les raisons principales pour lesquelles les entreprises françaises investissent en Bulgarie.

Le modérateur introduit son propos avec le constat que le taux d'IS en Bulgarie est plus faible que celui en France et le coût de la main d'œuvre est moins élevé. La question sera de savoir si ce sont les raisons principales d'investissement en Bulgarie pour les entreprises françaises.

Transition : Dans ce contexte favorable, quels outils et leviers existent pour créer ou exporter son entreprise en Bulgarie ?

Intervenants : CCI France Bulgarie / Comité Entrepreneurs Français à l'étranger (EFE)

2/ Fonds de dotation et dispositifs de soutien à l'investissement (30mins)

Objectif : Présenter les leviers financiers et institutionnels pour les entrepreneurs.

Fil rouge : l'investissement dans un pays européen et l'export en général peuvent être soutenus et aidés par des fonds européens.

2.1. Intervention d'un avocat de l'Institut du Droit européen (Barreau de BORDEAUX) sur la typologie des fonds existants : Me Julien FOUCHET ou Me Thibault Saint Martin.

2.2. Intervention de CCI à Bordeaux - un conseiller à l'export (à déterminer).

2.3. Intervention d'un représentant de l'Agence des Investissements en Bulgarie pour présenter les aides que les entreprises étrangères peuvent solliciter en Bulgarie.

3/ Enjeux juridiques et pratiques (90mins)

Fil rouge : pour quelles raisons des entreprises étrangères investissent à Bordeaux et les environs et quels sont les éléments facilitateurs ? Inversement, pourquoi les entreprises bordelaises devraient s'intéresser au marché bulgare ?

3.1. Intervention d'Invest in Bordeaux et de la CCI pour dresser un panorama du tissu économique bordelais et des environs.

3.2. Droit des affaires et stratégies d'investissement (20 min)

- Création de personnes morales en Bulgarie- panorama des principales formes sociales : différences clés entre EOOD, AD, filiale et succursale. **Intervenant M. Nikolay TEOHAROV (conseiller économique à l'Ambassade) à confirmer ;**
- Fiscalité comparée (France/Bulgarie), la convention fiscale bilatérale France-Bulgarie et détachement de salariés. Principaux sujets : établissement stable, règlement des impôts (TVA, IS) et détachement des salariés. **Intervenants : avocat IDABB et avocat bulgare ;**
- Quel impact a eu pour la comptabilité des sociétés de droit bulgare l'entrée de la Bulgarie dans la zone euro ? **Intervenant : avocat bulgare.**
- Discussion : « Quels avantages juridiques concrets l'euro apporte-t-il aux investisseurs étrangers ? ». Cas concret des sociétés de la Fin Tech. **Intervention de la CCI et CCIFB.**
- Exemple : le secteur des parfums de niche : la Bulgarie fabrique des produits dérivés de rose et lavande susceptibles d'être utilisés par les parfumeurs français. Inversement, la Bulgarie est un marché pour les parfums de niche. **Intervenants : dirigeants de sociétés françaises dont le domaine d'activité est la fabrication de parfum de niche.**

3.3. Droit du vin et de l'agroalimentaire (20 min)

Fil rouge : les règles sont unifiées au sein de l'Union européenne. L'euro apportera davantage de stabilité dans les prix et conséquemment, facilitera la maîtrise des coûts.

- Protection des appellations d'origine et indications géographiques (AOP/IGP) – présentation général. **Intervenant : avocat de l'Institut du Droit du vin.**
- Réglementation européenne applicable à la filière vitivinicole en Bulgarie. **Intervention d'un Représentant du Ministère de l'Agriculture en Bulgarie.**
- Exportations vers l'UE : fiscalité, TVA intracommunautaire, contrôle qualité.
- Opportunités pour les viticulteurs français et bulgares ;
- Développement du tourisme vitivinicole. **Intervenants : Représentant des Ministère du Tourisme et de l'Agriculture en Bulgarie, le représentants d'Internations à Bordeaux.**

3.4. Témoignages « Success stories »

Société « BESSA VALLEY WINERY » : l'actionnaire principal de cette société est également propriétaire des châteaux prestigieux de la région bordelaise Château Canon La Gaffelière, La Mondotte – Saint-Émilion Grand Cru...

17h30 - Propos conclusifs / Intervenant à déterminer

18h00 – Networking et temps de convivialité (Stand des différentes enseignes, Barreau, CCI, ...).